



Compte-rendu de l'audioconférence DDFIP 77 et organisations syndicales du vendredi 03 avril 2020

Suite aux demandes ou questions des OS :

Situation DDFIP 77 au 02/04/2020 :

16 cas avérés ou suspectés au COVID-19

Sur 1433 agents: selon le roulement dans chaque service : 468 agents recensés pour des missions prioritaires /244 présents dans les services

- 349 télétravailleurs /224 travailleurs à domicile (télétravailleurs sur missions prioritaires) /658 toutes autorisations d'absence confondues

Frais de repas (agents en présentiel qui n'ont plus de restauration collective suite à la fermeture de ces établissements) : réflexion en cours à la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) pour remboursement du repas à hauteur de 8 €.

Congés : attente d'une note de la Direction Générale pour une harmonisation au niveau national. Pour l'heure, la Direction autorise que des agents posent des congés .

Mouvement national de mutations : repoussé.

Recours évaluation professionnelle : reporté.

Mouvement comptable : se fera.

Sélection IDIV : reportée.

Masques : la commande est effectuée et sera mise à disposition cette semaine (1100 masques pour 49 accueils – 2 personnes par site et 2 masques par jour-)

Accueil sur RDV : en moyenne 20 à 25 RDV hebdomadaires.

Commande de **112 Hygiaphones** (plaques en plexiglas) pour les guichets/box. L'installation se fera par le BLI (logistique).

La DDFIP a souligné que la Direction Générale a assuré qu'il n'y aura pas d'accueil généralisé avant la levée du confinement.

Gel hydro-alcoolique: une livraison de flacons est effectuée. La Direction est en capacité de renouveler le stock.

Nettoyage des locaux : la dépense de nettoyage renforcé et quotidien des locaux, financée par le CHSCT a été validée (sites DDFIP et Douanes) (nettoyage renforcé des poignées de porte,

boutons d'ascenseur, digicodes par exemple).

Manipulation du courrier : la Direction Générale a acté la manipulation du courrier J+1. M Valès a validé cette consigne : attendre donc 24 heures pour manipuler le courrier.

Télétravail et campagne IR 2020: La Direction étudiera la mise en place d'une organisation à distance pour le mois de mai afin d'éviter le retour des agents dans les services.

Les agents du SIP en télétravail pourront répondre au téléphone. La Direction va étudier comment déporter les appels du bureau vers le domicile (une documentation sera disponible : installation avec la Box personnelle, basculement sur le téléphone personnel, préservation de l'anonymat etc.).

Les agents qui refuseront de répondre au téléphone à domicile, seront contraints de réintégrer le service.

La Direction a indiqué qu'aucune convention n'a été signée entre les agents mis en télétravail suite à la pandémie (consigne de la Direction Générale et charge de travail conséquente pour le service RH).

Elle a ajouté que la souscription d'une assurance dans le cadre du télétravail n'est pas obligatoire (non prévue par le Décret Télétravail).

La ré-allocation des ordinateurs des télétravailleurs sur des missions non prioritaires est en cours.

SIE : les vérificateurs ont été appelés à participer aux travaux de relance téléphonique des SIE auprès des entreprises (pour reversement de la TVA et du prélèvement à la source de leurs salariés).

Plan de continuation d'activité (PCA) : la Direction a précisé que le nombre d'agents affectés sur des missions prioritaires a diminué (-100) car il a été retiré les agents affectés sur des missions prioritaires mais travaillant à domicile.

Agents « Berkani » (personnels de ménage, agents non titulaires de droit public -arrêt Berkani) : la Direction assure que le ménage est effectué, les produits désinfectants sont achetés avec la carte Achat.

Il leur sera fourni un produit (virucide homologué contre le coronavirus) pour le nettoyage des locaux.

Interventions de la CGT :

La CGT a demandé qui fera l'entretien des hygiaphones (désinfection)

La Direction a répondu que l'entretien de ces surfaces se fera lors du nettoyage courant du mobilier réalisé par le prestataire de ménage.

La CGT a demandé quelle sera l'attestation dérogatoire fournie aux usagers pour les RDV

La Direction : l'utilisateur montrera qu'il a un RDV ; utilisation de la rubrique « convocation administrative » qui devra être cochée sur l'attestation de déplacement dérogatoire.

CGT ; combien d'ordinateurs seront donnés aux agents des SIP pour la préparation de la campagne IR ?

Direction a rappelé que 30 ordinateurs ont été commandés et que le pilotage des commandes se fera désormais au niveau national.

Un recensement des besoins a été effectué et des ordinateurs seront accordés, par ordre de priorité, aux agents des SIP, des trésoreries hospitalières et des SIE.

Sur les 200 ordinateurs à distribuer en Ile-de-France : une soixantaine serait octroyée aux agents des SIP.

La CGT a demandé quelle est la prise en charge en cas d'accident de l'agent télétravailleur (comme l'assurance n'est pas obligatoire)?

La Direction : l'agent est protégé par son assurance privée.

La Cgt a demandé quel était le caractère urgent des RDV pris dans les SIP .

La réponse de la Direction, qui n'en est pas une ! des RDV urgents ont été pris pour des cas qui le nécessitaient. Aucun problème n'a été signalé de la part des agents en charge de ces RDV.

La CGT a demandé que la Direction donne des nouvelles de nos collègues hospitalisés suite au Covid-19.

Direction : situation stable.

La prochaine audioconférence non définie